

PROJET DE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN

SALON  
-DE-  
PROVENCE

CANOUR  
LES GUES

POUR UN URBANISME FAVORABLE  
À LA SANTÉ ...



PROJET DE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN

SALON  
-DE-  
PROVENCE

CANOUR  
LES  
GUES

## Une démarche soutenue par :

- Les services de l'Etat : la DREAL PACA
- L'Agence Régionale de Santé PACA
- La Région Sud
- La Logirem

## Initiée par :

- Le service Habitat et Politique de la Ville de la Métropole Aix Marseille Provence : l'équipe du PRU et l'ASV du Pays Salonais

## Animée par :

- CAP Méditerranée
- L'ORS PACA





- **Démarche inscrite** dans le **Plan Local de Santé Publique** de Salon et dans le dossier **de convention du NPRU**.
- **Projet financé et labellisé** dans le cadre du **Programme Régional Santé Environnement 3** (DREAL, ARS, Région Sud) en **2020**. Nouveau dépôt en 2022.
- **Conduite opérationnelle** par le Cabinet Conseil **CAP Méditerranée** en lien avec le **service Politique de la Ville**, l'**équipe en charge de la Rénovation Urbaine** et l'**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**.
- **Objectif** : Intégrer des enjeux de santé publique dans le projet urbain d'ensemble / promouvoir des aménagements urbains vecteurs de santé et de bien-être.
  - Elaborer des préconisations techniques les plus opérationnelles possibles pour intégrer la santé dans les différentes composantes d'élaboration et mise en œuvre du projet.

PROJET DE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN

SALON  
-DE-  
PROVENCE

CANOUR  
LES  
GUES

## *Etape 1 : Du concept à l'action*

**Déploiement d'une démarche de concertation et d'ingénierie**  
pour un Urbanisme Favorable à la Santé  
dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine  
des Canourgues à Salon de Provence

**But :** créer les conditions favorables à l'appropriation, l'intégration et la mise en œuvre des recommandations produites.



- Adapter les recommandations issues du travail de capitalisation (ORS Paca, EHESP, Isadora) au contexte local.
- Cibler les projets pour lesquels il sera pertinent de faire une EIS.

4- Elaborer un livret de préconisations et recommandations de bonnes pratiques

1- Constituer une équipe projet

(CapMed., Pol. Ville: rénovation urbaine et santé, AMO)

- Elaborer le plan d'action.
- Mettre en place les instances de pilotage et de suivi.
- Organiser la concertation (identification des parties prenantes, mobilisation).
- Suivre le projet et apporter les adaptations nécessaires à chacune des phases.

3- Se concerter, cibler les déterminants à intégrer au PRU

2- Développer une culture commune et des compétences autour de l'UFS

- Identifier les préoccupations, les attentes et les déterminants cibles sur lesquels il est possible d'agir dans le cadre du PRU.
- Mener une recherche spécifique concernant le vieillissement de la population (adaptation des logements au vieillissement, recours aux nouvelles technologies).

- Informer, sensibiliser les acteurs locaux (élus et techniciens ville et métropole, éducation nationale, associations du quartier, bailleurs).
- Réaliser des entretiens auprès des habitants.

## Actions concrètes mise en œuvre

- Des réunions mensuelles de l'équipe projet.
- 6 ateliers de sensibilisation et de concertation ayant permis d'échanger avec 35 acteurs locaux (zoom diapo suivante).
- 48 habitants rencontrés lors d'entretiens individuels.
- Des relevés d'observation sur site.
- Des synthèses par déterminant identifiant les pistes de travail et leviers d'actions.
- La formulation de **30 préconisations** et **valorisation de 7 fiches de recommandations** de bonnes pratiques issues des guides.
- L'identification de trois projets pouvant faire l'objet d'une EIS.

## Zoom sur les modalités de la concertation

- Des ateliers co-animés avec le service Politique de la Ville de la Métropole et l'équipe du PRU.
- Mobilisant respectivement : des élus, des techniciens du champ urbain et social, des bailleurs, des professionnels de l'éducation nationale, des représentants d'association.
- Une présentation de la démarche, une explicitation du concept d'UFS, une présentation des 15 déterminants de santé.
- Un débat, à la lumière des déterminants, sur les priorités et les opportunités qui se présentent aux Canourgues.
- Une restitution lors d'un séminaire de co construction du PRU des Canourgues.

# **Le guide opérationnel, un document servant la programmation et le suivi des actions au regard des préoccupations du champ de l'UFS**

- Pour chacun des déterminants :
  - Des constats, des priorités et des pistes de réflexion issus de la concertation, des entretiens individuels et des observations sur site.
  - Des préconisations contextualisées au quartier des Canourgues.
  - Des fiches de recommandations transversales issues des guides de bonnes pratiques et applicables aux actions du PRU.

Déterminants de santé	Objectifs visés (pour un Urbanisme favorable à la santé) et quelques éléments d'appréciation	Nombre et numéros de préconisations	Numéros fiches recommandations
<b>Famille I : modes de vie, structures sociales et économiques</b>		<b>Famille I</b>	
1- Comportements de vie sains	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser les déplacements et modes de vie actifs</li> <li>Inciter aux pratiques de sport et de détente</li> <li>Inciter à une alimentation saine</li> </ul>	4 (1->4)	1,3,4,5,6
2- Cohésion sociale et équité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle</li> <li>Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables</li> </ul>	9 (5->13)	1,2,3,4,7
3- Démocratie locale/citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la participation au processus démocratique</li> </ul>	1 (14)	
4- Accessibilité aux équipements, aux services publics et activités économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accessibilité aux services et équipements</li> </ul>	4 (15->18)	1,3,4
5- Développement économique et emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer les conditions d'attractivité du territoire</li> </ul>	1 (19)	
<b>Famille II : cadre de vie, construction et aménagement</b>		<b>Famille II</b>	
6- Habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (<i>luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...</i>)</li> </ul>	1 (20)	
7- Aménagement urbain	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménager des espaces urbains de qualité (<i>mobiliers urbains, formes urbaines, ambiances urbaines, offre en espaces verts...</i>)</li> </ul>	2 (21->22)	1,2,3,4,5,6
8- Sécurité-tranquillité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la sécurité des habitants</li> </ul>	2 (23->24)	1,2,3,4
<b>Famille III : milieux et ressources</b>		<b>Famille III</b>	
9- Environnement naturel	Préserver la biodiversité et le paysage existant	2 (25->26)	4,5,6
10- Adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes</li> <li>Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles</li> </ul>	1 (27)	3,5,6
11- Air extérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité de l'air extérieur</li> </ul>		
12- Eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité et la gestion des eaux</li> </ul>	1 (28)	
13- Déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter à une gestion de qualité des déchets (<i>municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers,...</i>)</li> </ul>		
14- Sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité et la gestion des sols</li> </ul>	1 (29)	1,6
15- Environnement sonore et gestion des champs électromagnétiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques</li> </ul>	1 (30)	6

## • Constats et préconisations

Déterminant	Constats	N° préc	Préconisations	N° reco
-2-  Cohésion sociale et équité	<p><b>Mixité sociale, Mixité d'usage</b></p> <p><b>Espaces de rencontre et de solidarité</b></p> <p>L'appropriation de l'espace public par les habitants, sous des modes divers est un enjeu majeur de la concertation.</p> <p>De multiples propositions ont été formulées pendant la concertation.</p>	7	<p><b>Prévoir la création d'espaces libres</b> que les habitants pourraient investir comme ils le souhaitent.</p> <p>Outre l'aménagement, le règlement d'utilisation pourrait être « ouvert ». référence aux « BAU <u>spielplatze offene Kinder</u> ». A Articuler avec les actions d'animation s'inscrivant dans le cadre du Contrat de Ville.</p>	2, 3, 4
		9	<p><b>Proposer des jardins partagés</b> et jardins thérapeutiques. Cf. des initiatives comme « Incroyables comestibles ».</p> <p>La réflexion devra porter respectivement sur les jardins accessibles à la « population générale » et des aménagements qui peuvent profiter à des personnes en perte d'autonomie, en cœur d'ilot sur des surfaces réduites. A Articuler avec les actions d'animation s'inscrivant dans le cadre du Contrat de Ville.</p>	2, 3, 4, 7

## Création d'espaces libres autour du jeu



## Création de jardins partagés



## ● Les fiches de recommandations opérationnelles

### Fiche de recommandations n° 3

Valoriser la fonction sociale des espaces d'interface et des espaces communs  
au sein de l'îlot et du bâtiment  
(Clef 10 du guide Isadora)

#### Déterminants impactés (parmi ceux ayant fait l'objet de préconisations)

- Comportements de vie sains
- **Cohésion sociale**
- Accessibilité aux équipements, services et activités économiques
- Aménagement urbain
- Sécurité, tranquillité

#### Préconisations concernées

2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 21, 23,

#### Variables d'aménagement considérées

- **Mixité fonctionnelle** : Localisation des logements, fonctions occupées par les pieds d'immeuble
- **Habitat et îlots** : Orientation des logements, localisation et **aménagement des espaces libres**, voies douces de desserte, végétalisation des espaces libres, aménagement des espaces intérieurs, aménagement des espaces d'interface
- **Espaces publics** : Voies de cheminements doux
- **Espaces verts et bleus** : Types d'espaces verts et bleus, systèmes d'ingénierie écologique.

#### Leviers opérationnels

##### *Habitat et îlot :*

- Programmer et aménager des espaces libres communs au sein des îlots (jardins partagés, terrasses partagées avec tables de pique-nique, jeux pour enfants, etc.), permettant les interactions entre les habitants d'un même îlot, tout en veillant à ne pas influencer négativement l'environnement sonore perceptible depuis l'intérieur des logements

PROJET DE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN

SALON  
-DE-  
PROVENCE

CANOUR  
LES  
GUES

## *Etape 2 : De la concertation à l'accompagnement des projets*

**Appui à la maîtrise d'œuvre et aux porteurs de projets**  
d'Urbanisme Favorable à la Santé  
dans le cadre du programme de Rénovation Urbaine  
des Canourgues à Salon de Provence

**But :** intégrer les préconisations/recommandations UFS dans les documents de programmation urbaine du PRU.



- Accompagner l'émergence de projets portant sur les déterminants de santé relatifs à la cohésion sociale et la citoyenneté.
- Intégrer les propositions UFS à la programmation du Contrat de Ville.

#### 4- Favoriser l'émergence des projets de développement social

- S'assurer de l'intégration des préconisations dans la mise en œuvre opérationnelle des programmes (cohérence, degrés d'ambition, qualité, ...).
- Permettre un suivi des actions dans la durée.

#### 3- Produire un référentiel/outil de suivi et d'évaluation

#### 1- Poursuivre l'information et la concertation

- Remobiliser le comité de pilotage (élus, techniciens, financeurs).
- Constituer un comité de suivi opérationnel en associant les bailleurs.
- Organiser un séminaire de travail pour dresser un état d'avancement des processus de programmation des projets.
- Associer les habitants tout au long de l'action.

#### 2- Accompagner l'intégration de la démarche UFS dans les projets du PRU

- Sensibiliser les opérateurs en charge du PRU des enseignements de la concertation.
- Examiner à chaque étape d'élaboration des projets la prise en compte des préconisations et recommandations produites (prescriptions techniques).
- Participer à l'instruction et l'appréciation des projets présentés pour le critère UFS.

# Les actions complémentaires et à court terme concourants à la démarche UFS

- **Les actions de préfiguration intégrées dans la programmation du contrat de ville 2022 :**
  - Mise en place de jardinières sur la place de l'Europe en lien avec le centre social et une association spécialisée.
  - Projet "Craie ta place" : réalisation de jeux au sol sur la place du Conseil de l'Europe avec la ludothèque Pile et Face, Cenao et les écoles du quartier.
- **Mise en œuvre d'aménagement dédiés aux pollinisateurs sur les restanques (2022) :**
  - Favoriser l'accès pour tous à cet espace naturel.
  - Impliquer et sensibilisation des habitants dans la démarche environnementale.
  - Créer un espace de détente et d'observation de la nature.

PROJET DE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN

SALON  
-DE-  
PROVENCE

CANOUR  
LES  
GUES

## *Etape 3 : Réaliser des EIS sur des opérations du PRU pré ciblées*

**But :** anticiper et documenter les impacts potentiels d'un projet en cours d'élaboration sur l'ensemble des facteurs qui influencent la santé / éclairer le processus de prise de décisions.



# Rappel sur l'Étude d'Impact en Santé

L'EIS est une analyse prospective qui vise à anticiper les effets potentiels sur la santé des projets et politiques afin d'en minimiser les impacts négatifs et d'en maximiser les impacts positifs.

Elle s'appuie sur une définition large de la santé, qui inclut les déterminants sociaux, économiques et environnementaux qui influencent la santé.

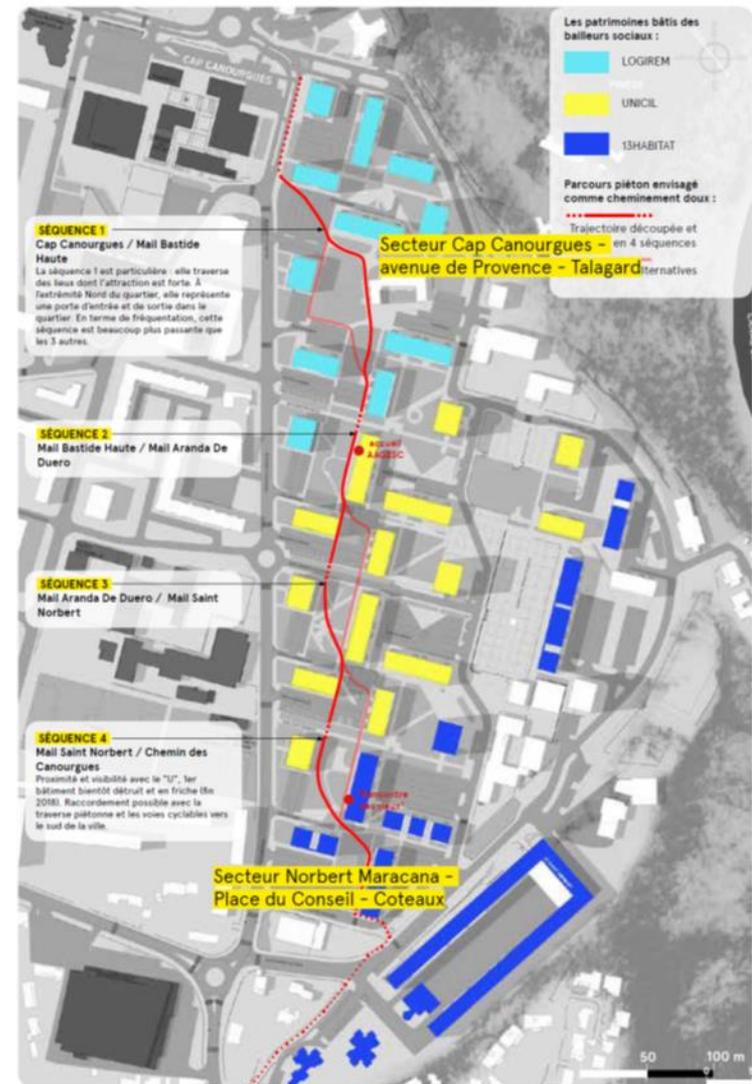


## LES 3 PROJETS CIBLES

- LE PROJET DE SENTIER DOUX
- LA RESTRUCTURATION DE LA PLACE DE L'EUROPE
- L'AMÉNAGEMENT DES ACCÈS AUX RESTANQUES ET A LA PINEDE

# Proposition Projet EIS

## Cheminement piéton en coeur de quartier



# Proposition Projet EIS Aménagement du cours de l'Europe



# Proposition Projet EIS Aménagement de la pinède - Parc de la Bastide Haute



PROJET DE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN

SALON  
-DE-  
PROVENCE

CANOUR  
LES  
GUES

échanges, questions

